

22 avril 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing par MM. Paul-Jacques Truffaut et Pierre Le Marc pour "Ouest-France", Paris, Palais de l'Élysée, mercredi 22 avril 1981.

QUESTION.- Quel jugement portez-vous sur la qualité de cette campagne électorale ? Diriez-vous toujours qu'elle est au "ras des pâquerettes" ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je le maintiens. La campagne est au "ras des pâquerettes", à l'exception de celle que je conduis. C'est une campagne de critiques, de dénigrement. Parmi mes concurrents, personne ne propose un avenir d'espoir pour la France.\

QUESTION.- Alors, parlons justement de l'avenir. On a assisté durant votre septennat à un renforcement ou à un épanouissement de ce que l'on appelle la technocratie. Pourriez-vous nous expliquer les raisons de ce phénomène ? Est-il, selon vous, irrémédiablement lié à la société productiviste ? Et, si tel est le cas, quel est l'aboutissement politique éventuel d'une telle situation ?

- LE PRESIDENT.- Mon jugement est différent. Parmi les ministres que j'ai nommés, M. Monory, aux finances, n'est pas un technocrate, pas plus que Mme Saunier-Séité, aux universités, ni que M. Charretier, au commerce et à l'artisanat, ni beaucoup d'autres. J'observe, en revanche, que les entourages de mes principaux concurrents sont peuplés de technocrates.

- Je pense, en effet, que la vie publique française réserve actuellement trop de place aux hommes ayant bénéficié d'une formation administrative. C'est la raison pour laquelle cette vie publique se détache de la réalité nationale dans laquelle les forces de production sont de plus en plus nombreuses. J'ai le souci d'effectuer un rééquilibrage et donc, si je suis élu, j'appellerai aux grandes responsabilités de l'Etat davantage d'hommes et de femmes formés aux pratiques de la vie économique et sociale. Je peux vous dire, d'ailleurs, que je l'ai indiqué aux ministres au-cours du dernier Conseil.

- QUESTION.- Comment empêcher qu'à l'Assemblée nationale, par exemple, il y ait un fort pourcentage d'élus fonctionnaires ?

- LE PRESIDENT.- Ce pourcentage est en effet trop important. Il faut susciter pour les prochaines élections législatives des candidatures plus nombreuses dans les milieux représentatifs de l'activité économique et sociale de la France et dans les professions libérales. Si la tendance actuelle se développait à l'excès, elle pourrait engendrer des conséquences politiques dangereuses. C'est pourquoi il faut la corriger.\

QUESTION.- Vous avez qualifié la social-démocratie de "semi-collectivisme". N'est-ce pas un peu excessif ? La France que vous gouvernez n'est-elle pas plus collectiviste que l'Allemagne fédérale d'Helmut Schmidt ?

- LE PRESIDENT.- Pas du tout. Je connais bien l'Allemagne et je puis vous dire que la France est un pays économiquement plus libre que la RFA, notamment depuis la décision que nous avons prise de libérer les prix. Il est vrai, en revanche, que le poids de la crise a conduit au développement de certains mécanismes de solidarité - je pense, en-particulier, à l'assistance au chômage - qui sont des mécanismes lourds. Ils entraînent l'augmentation des cotisations, des charges ainsi que des actions administratives supplémentaires. Mais je pense que le retour à une situation économique plus favorable doit nous permettre de favoriser les forces productives du pays. J'ai assuré la liberté des prix pendant mon premier septennat, j'assurerai la liberté des entreprises durant le second.

QUESTION.- Dans la mesure où vous portez sur la social-démocratie un jugement négatif

- QUESTION.- Dans la mesure où vous portez sur la social-démocratie un jugement négatif, comment assurer l'alternance au pouvoir en France ?

- LE PRESIDENT.- Non, mon jugement sur la social-démocratie n'est pas négatif. Je remarque seulement qu'elle est curieusement absente en France de la compétition politique. Il y a dix candidats et pas de candidat social-démocrate. Alors que la social-démocratie est une des forces importantes de la vie politique européenne.

- QUESTION.- Et M. Mitterrand ?

- LE PRESIDENT.- M. Mitterrand n'est pas un social-démocrate puisque le projet socialiste n'est pas social-démocrate. D'ailleurs, je puis vous dire que les sociaux-démocrates européens ne le considèrent pas comme tel. La social-démocratie serait pour la France l'une des formes légitimes de l'alternance, même si ce n'est pas celle qui aurait ma préférence. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'en parler après l'élection présidentielle.\

QUESTION.- Vous avez qualifié "d'anormale" l'option communiste en France ? Pouvez-vous vous expliquer à ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- Oui, c'est une anomalie parce qu'il n'y a que quelques rares Français qui souhaitent l'instauration d'un régime communiste dans ce pays. Il y a, en revanche un important électorat communiste dont l'existence est due à des causes objectives comme, par exemple, la lenteur apportée jadis à satisfaire des revendications légitimes de progrès social. A l'heure actuelle, ces causes ont été modifiées, notamment par mon action, et je suis convaincu que le comportement d'une partie de la classe ouvrière va changer. Je suis frappé de voir, d'ailleurs, qu'il y a - selon les sondages - autant d'ouvriers résolus à voter pour moi que pour M. Marchais.\

QUESTION.- Durant votre septennat, vous avez adopté un comportement visant à susciter l'atténuation des tensions au sein de la société française. Estimez-vous toujours que c'était la bonne attitude ? Croyez-vous avoir marqué des points dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- Oui, c'était un choix réfléchi qui consistait à rechercher l'apaisement de la société française. Nous vivons dans un monde de violence et de désordre dont nous avons connu, en France, certaines manifestations en 1968. L'Italie et l'Allemagne `RFA` ont dû faire face au terrorisme, ce terrorisme que j'ai côtoyé - hélas pour les victimes ! - jeudi dernier à Ajaccio. J'ai donc recherché l'apaisement et j'estime avoir marqué des points dans ce domaine. La France de 1981 est plus calme que la France de 1974. QUESTION.- Vous avez parlé l'autre jour de "fragilité" de la société française. Qu'entendez-vous par là ?

- LE PRESIDENT.- La société française est fragile parce que culturellement divisée. Il est normal qu'elle soit politiquement divisée. C'est une démocratie. Mais il y a des exclusives, des antagonismes plus profonds et à l'heure actuelle, on voit bien qu'à l'exception de ma propre candidature, la victoire d'un autre serait la victoire d'une faction sur une autre. Et la victoire d'une faction sur l'autre engendre des tensions et favorise la fragilité de la société.\

QUESTION.- Si Jacques Chirac approche les 20 % au premier tour, pensez-vous vraiment que vous n'aurez pas de problème de majorité pendant votre second septennat ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y aura de problème de majorité ni pour moi, si je suis élu, ni pour M. Mitterrand. Les majorités existent à l'avance. La mienne sera celle de 1978. Cette majorité n'est pas animée d'un esprit suicidaire. Elle n'a pas l'intention de rompre un pacte électoral qu'elle a conclu devant les électeurs. Dans cette majorité y compris à la tête des formations qui la composent, il y a beaucoup de candidats uniques qui ont eu un électorat commun en 1978. Pourquoi voulez-vous qu'ils le déchirent ? Au lendemain de l'élection, je n'aurai pas de problème de majorité. S'il gagne, M. Mitterrand n'en aura pas plus. Parce que la dynamique suscitée par l'élection présidentielle jouera. Et elle conduira l'alliance communiste et socialiste au succès législatif. Ceux qui croient qu'il y aurait, un mois après l'élection de M. Mitterrand, un renversement de la situation électorale sont dans l'erreur totale. Mais il faut savoir que les communistes seront au gouvernement.\

QUESTION.- Si vous êtes élu, comptez-vous modifier le fonctionnement de la machine audiovisuelle en France ?

- LE PRESIDENT.- Non, le seul problème est celui de la qualité et de la créativité. Mais ceci ne concerne pas le Président de la République. Il faut développer le rôle pratique des conseils

d'administration. Il faut compléter la séparation physique des sociétés. Il faut développer une incitation plus forte à la création. Pour les radios locales, nous avons une expérience à Laval. Ces résultats sont bons. Nous en ferons le bilan comme prévu au-cours de l'été 1981, avant de prendre une décision.

- QUESTION.- Donc pas de modification de la loi sur le monopole ? LE PRESIDENT.- Sûrement pas. La fin du monopole en France, c'est l'arrivée des puissances d'argent, d'un certain asservissement d'une certaine dégradation idéologique et culturelle. Les expériences étrangères ne nous incitent pas à suivre ce chemin. J'en ai parlé au chancelier fédéral `Helmut Schmidt`. L'Allemagne `RFA` a le même problème et a aussi une structure de monopole d'Etat et l'Allemagne n'a pas l'intention d'aller dans cette direction. Les forces dont l'intérêt est de dégrader la culture sont trop puissantes et trop malsaines pour qu'on leur donne libre accès aux moyens audiovisuels.\